

Communiqué de presse



Dijon, le 05/12/2022

Urssaf Bourgogne – Une nouvelle Directrice financière

Précédemment Directrice-adjointe à la Direction régionale du Service médical Bourgogne Franche-Comté, Aminata DIOP a intégré aujourd'hui ses nouvelles fonctions à l'Urssaf Bourgogne.

Nommée par le Conseil d'administration de l'Urssaf Bourgogne sur proposition de l'Urssaf Caisse nationale, Aminata DIOP a pris les responsabilités de Directrice comptable et financière de l'organisme lundi 5 décembre 2022.

Au titre de ses nouvelles fonctions, elle est désormais responsable de la gestion comptable et de la transmission des flux financiers encaissés par l'Urssaf Bourgogne au bénéfice des organismes de protection sociale.

Après avoir successivement occupé des fonctions de responsable de service à la Caf des Hauts-de-Seine puis à la CPAM du Val d'Oise, Mme DIOP avait intégré des postes de sous-Directrice à la Caf du Pas-de-Calais (2012) puis à la Direction régionale du Service médical Bourgogne Franche-Comté (depuis février 2017).

Elle avait intégré l'En3S – École nationale supérieure de la Sécurité sociale - en 2008 (47^e promotion).

Elle succède à Valentin COUBLE, parti rejoindre l'Urssaf Caisse nationale auprès de la Directrice comptable et financière nationale.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 595,9 milliards d'euros encaissés auprès de 10,7 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitaine.

Chiffres Bourgogne : 5,1 Mds € collectés en 2021 164 316 cotisants 288 salariés